

Conservation de la propriété foncière

Observations

Noms : Emargement

Date

Autres membres (Selon les spécificité du projet)

Observations

Noms : Emargement

Date

Autres membres (Selon les spécificité du projet)

Observations

Noms : Emargement

Date

Autres membres (Selon les spécificité du projet)

Observations

Noms : Emargement

Date

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE SKHIRAT TEMARA
COMMUNE URBAINE DE TEMARA
SERVICE D'URBANISME

GUICHET UNIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION DINSTRUCTION
TENUE LE

RENSEIGNEMENT SUR LE PROJET

Préfecture

: Skhirat -Temara

Commune urbaine

: Temara

Maître d'ouvrage

Souad SAIDI

Nature du projet

Aménagement d'une Crèche au RDC

Date de dépôt du projet

4.5.3.18

Numéro du dossier

T. 9646/38

Références foncières

Adnane BENNANI

Maître d'œuvre.

Documents d'urbanisme de référence

Etat d'avancement du document d'urbanisme

Dispositions urbanistiques

Historique du projet

AVIS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION

Préfecture Skhirat -Temara

Observations

Noms : Emargement

*Acte à la commission du 14.11.18
et date au plan modifi et fixé le 14.11.18
de faire un accord des négociants
pour changement d'effectifs.
1) Compléter le dossier pour toutes les mesures
au niveau des lots
2) presenter le plan de l'Etagage
3) faire SKR Cense 81*

*A. A
Dj. Mout*

Date : 14/11/2018

Agence urbaine de Skhirat-Temara

Observations	Noms : Emargement
<p>Suite à la Commission du 17/08/2018: Suite au plan modifiant présenté; Signature de l'avis favorable du Planif. de la Jeunesse et des Sports en date du 09/08/2018.</p> <p>Il y a lieu de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) - Fournir la copie de demande de permis 2) - Envoi à M. le Contrôleur d'Architecture par le CRDA. 3) - Fourrir l'attestation de l'efficacité énergétique; 4) - Presentez les plans aménagés conformément aux plans autorisés par le CRDA; 5) - Copier les appellations des plans; 6) - Remettre le plan du secteur autorisé; 7) - Porter la hauteur des murs par rapport à 2,50 m au niveau de la Coupé BB. En conséquence entre le plan BB et la coupé tout en intégrant la Coupé BB; 8) - Recopier les prestations des services rendus par l'ASST. <p>N.B.: La Commune est tenue de recueillir l'accord favorable de tous les services compétents concernés (M.T.S, P.C, REDAL, Tél. Communautaires). Date : 14/11/2018</p> <p>la commune est tenue de remettre les plans techniques aux agents spécialisés</p>	 <p>Nazha DRWECH Technicienne en Géomatique</p>

Observations	Noms : Emargement
<p>Réf. au plan d'aménagement pour le prolongement du plan de la propreté. S'ouvrir par l'agent de la propreté.</p>	 <p>El Housni</p>

Date : 14-11-2018

REDAL-Eaux-Assainissement

Observations	Noms : Emargement
	Date :

REDAL-Electricité

Observations	Noms : Emargement
	Date :

Service en charge des télécommunications

Observations	Noms : Emargement
	Date :

Protection civile

Observations	Noms : Emargement
	Date :